



DNB 2019 1er et 2 juillet - Resultats Affectation

publié le 24/06/2019 - mis à jour le 28/06/2019

Report dates des écrits du DNB 27 28 juin au 1er et 2 juillet.

Descriptif :



Bonjour,

On apprend que les dates des écrits du DNB 27 28 juin seront reportées au 1er et 2 juillet.

Cela remet en cause toute l'organisation de fin d'année scolaire.

Nous vous tiendrons au courant.

Mr Morin.

Bonjour,

Report dates des écrits du DNB 27 28 juin au 1er et 2 juillet.

On apprend que les dates des écrits du DNB 27 28 juin seront reportées au 1er et 2 juillet.

Les épreuves prévues initialement le jeudi 27 juin sont reportées au lundi 1er Juillet,

et celles prévues le vendredi 28 juin au mardi 2 juillet aux mêmes horaires.

De nouvelles convocations seront éditées, mais les anciennes seront acceptées.

Informations aux élèves de 3eme

1) Résultats de l'affectation : ORIENTATION.

La remise des résultats de l'affectation post 3ème le vendredi 28 juin est décalée au mardi 2 juillet d'après les dernières informations du rectorat.

2) DNB Les convocations seront ré-imprimés. Il suffit de transférer les dates du DNB aux 1er et 2 juillet. Les horaires sont identiques.

3) Après les épreuves écrites du 2 juillet à 14h45 :

Nous récupérerons aussi les livres laissés pour les révisions.

Nous donnerons aux élèves de 3èmes :

- o Les notifications d'affectation
- o Les dossiers d'inscriptions pour Jonzac et Pons
- o Les attestations de bilan de fin de cycle 4
- o Les attestations ASSR2
- o Les EXEAT de fin de scolarité (sous-réserve à jour cantine et livres).

Informations complémentaires

Les inscriptions aux lycées de Jonzac et de Pons se feront en dossier papier.

Certains autres lycées proposent des inscriptions en ligne, via les Téléservices.

Dans tous les cas, les établissements ont modifié leur date d'inscription après le mardi 2 juillet pour correspondre aux résultats des notifications.

Nous vous conseillons d'aller voir sur le site des établissements et/ou de téléphoner pour de plus amples renseignements.

Inscriptions au lycée de Jonzac : (sur leur site aussi), dès le mardi 2 en fin après-midi, jusqu'à 20h, le mercredi 3, le jeudi 4 et le vendredi 5 de 8h à 20h.

L'inscription en ligne est ouverte pour les élèves de 3e du mardi 02 juillet à 16 heures au dimanche 07 juillet 2019 à 23h59. Je vous rappelle que la démarche d'inscription auprès de l'établissement d'accueil est obligatoire. Dès réception de la notification d'affectation, il est conseillé au candidat de prendre rapidement contact avec l'établissement d'accueil pour connaître les modalités d'inscription. Sans réponse de sa part au 05 juillet 2019, sa place pourra être attribuée à un autre candidat.

Liens vers les sites des lycées :

o Inscription au lycée de Jonzac : <https://lycee-jeanhyppolite.fr/>

o Inscription au lycée de Pons : <http://www.lycee-pons.org/pub/>

Mr Morin.

Document joint

 inscription_au_lycee_de_jonzac (PDF de 382 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.